

L'Engagement national pour le fret ferroviaire

Mars 2010

Le 16 septembre 2009, Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, et Dominique BUSSEAU, secrétaire d'État chargé des Transports, ont présenté « L'Engagement national pour le fret ferroviaire », plan visant à redynamiser le fret ferroviaire.

Les 8 axes de l'Engagement national pour le fret ferroviaire

- Créer un véritable réseau d'**autoroutes ferroviaires** cadencées en France (afin de mettre des camions sur les trains).
- Aider massivement le développement du **transport combiné** (afin de mettre plus de conteneurs sur les trains).
- Développer les **opérateurs ferroviaires de proximité** (créer des PME ferroviaires pour desservir les territoires et les zones portuaires avec des organisations légères et adaptées).
- Développer le **fret ferroviaire à grande vitesse** entre les aéroports (utilisation des lignes à grande vitesse en dehors des heures de pointes pour le transport de marchandises).
- Créer un réseau à priorité d'utilisation fret, dit ROF (**réseau orienté fret**).
- **Supprimer les goulets d'étranglement** (notamment pour l'agglomération lyonnaise et entre Nîmes et Montpellier), principaux points de congestion du réseau ferré national.
- Améliorer la **desserte ferroviaire des grands ports** français (condition essentielle à leur développement), sources importantes de fret massif.
- Moderniser la gestion des **sillons** (amélioration des temps de parcours et du respect des horaires des trains de fret) et traiter le fret comme une priorité.

Resources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Présentation des thématiques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



En complément des engagements du Grenelle Environnement et du contrat de performance de RFF de 13 milliards d'euros, cet engagement national correspond à un investissement public global en faveur du fret ferroviaire de plus de **7 milliards d'euros d'ici à 2020**.

Le comité de suivi

Afin de faire régulièrement le point sur l'avancement des mesures engagées depuis septembre 2009, Dominique Bussereau a installé, le 26 janvier 2010, le comité de suivi de l'Engagement national pour le fret ferroviaire, constitué notamment de parlementaires, de RFF, des entreprises de transport ferroviaire de marchandises (SNCF, Euro Cargo Rail, CFL Cargo, VFLI, Colas Rail, Europort 2, B-CARGO), des organisations syndicales, d'associations de chargeurs, de l'Union des ports de France et de France nature environnement.

Les premières réalisations

- Concernant les autoroutes ferroviaires, l'appel d'offres franco-italien pour le service d'autoroute ferroviaire alpine entre Lyon et Turin a été lancé le 16 octobre 2009 et le service de l'autoroute ferroviaire Perpignan-Luxembourg a été renforcé avec le doublement des fréquences depuis décembre 2009.
- L'aide au transport combiné a été augmentée de 50 % pour 2010.
- La loi relative à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires, promulguée le 8 décembre 2009, ainsi qu'un arrêté du 19 octobre 2009 portant sur la licence d'entreprise ferroviaire facilitent la création d'opérateurs ferroviaires de proximité. Deux protocoles ont ainsi été signés en vue de la constitution d'OPF, dans le Morvan et en Auvergne.
- Des études sont en cours pour mesurer, sur certaines lignes à grande vitesse, l'impact de circulations à des horaires élargis.
- Les études d'électrification sont en cours dans le cadre des contrats de projets État région, près de 700 M€ seront consacrés à ce programme.
- Concernant les contournements ferroviaires, l'accord de financement pour le partenariat public-privé Nîmes-Montpellier a été signé et le dossier de consultation des entreprises transmis aux candidats sélectionnés. Pour l'agglomération lyonnaise, la décision ministérielle approuvant l'avant-projet sommaire de la partie nord et les études préliminaires de la partie sud a été publiée le 23 décembre 2009.
- Un protocole d'accord a été signé entre le grand port maritime de La Rochelle et Fret SNCF pour la création de l'OPF Navirail atlantique. Des études et des travaux d'amélioration des accès aux ports (Marseille et Le Havre) ont été engagés.
- Pour assurer l'après-vente des sillons, un nouveau service a été créé en 2010 au sein de RFF, qui déploie également le cadencement sur son réseau, afin de faire circuler un maximum de trains.

Direction
des services
de transport

Sous-direction
des services ferroviaires
et des déplacements
urbains

Bureau des services
et des opérateurs
ferroviaires

